

Il faut des suites rapides aux journées techniques de l'inclusion ...



La délégation de l'Élan commun présente à ces journées

La DGER a réuni les 28 et 29 mai plus de 100 collègues lors des deux journées techniques dédiées à l'inclusion. C'était une nécessité. Si l'on peut regretter que tous les personnels de l'EAP n'aient pas eu l'info, que le questionnaire préparatoire n'a pas été diffusé partout, que les parents d'élèves, les élèves-étudiant·es, des représentant·es des collectivités n'aient pas été convié·es, les échanges ont

toutefois été riches.

Au programme de ces deux journées ...

L'École inclusive : de quoi parle-t-on ? Illustration à partir des résultats de l'enquête préalable aux Journées techniques ; Éléments de constat de la mission Inclusion du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAER) ; Premiers retours de la mission de l'Inspection de l'enseignement agricole sur l'évaluation ; Présentation de l'enquête "État des lieux des politiques éducatives inclusives : connaissance et compréhension des actions mises en oeuvre en établissement" par l'ENSFEA.

l'évaluation ; le pilotage de l'inclusion dans l'établissement ; l'organisation de l'espace temps au sein des établissements ; la gestion des périodes de stage en entreprise ; la place et le rôle des AESH dans l'établissement ; la prise en compte des spécificités des élèves en situation de handicap dans le cadre de la politique éducative de l'établissement ; l'orientation et l'insertion professionnelle des élèves en situation de handicap ; rendre accessible les apprentissages.

La méthodologie retenue dans les ateliers était au final d'identifier les points à conserver, ceux à cesser et ceux à créer. Alors nous reprendrons cette méthodologie pour retenir les propositions qui ont été formulées :

CESSER : le labyrinthe administratif pour les dossiers de demande d'aménagement ; le non-respect des textes réglementaires : non-accompagnement pour les examens (filière générale et technologique), NS AESH ; les critères d'affectation Affelnet vers les établissements professionnels.

CONSERVER : les dispositifs de formation et les salles et lieux dédiés à l'inclusion.

CRÉER : un statut pour les AESH ; un cadre précis pour les assistant·es/lecteur·rice-scripteur·rice ; un·e référent·e inclusion dans chaque lycée ; plus de médecins scolaires ; ajuster les dotations en personnels (CPE, AE, infirmier·e) en fonction des effectifs d'élèves.

On pourra aussi retenir les **MESSAGES CLÉS** inventés par les participant·es : Réussir l'inclusion en passant par la professionnalisation de tous les acteurs·rices ; AESH, des professionnel·les indispensables à l'école inclusive ; Des moyens financiers et humains pour créer des conditions favorables à l'accompagnements des élèves en situation de handicap ; Les établissements : des espaces et des rythmes à s'approprier, se réapproprier, toutes et tous ensemble ; Le développement d'une culture collective de la prise en compte de l'inclusion grâce à un pilotage insufflé du national au local et un accompagnement de ce pilotage par des moyens adéquats.

La DGER se donne jusqu'au mois d'août prochain pour élaborer la synthèse des conclusions des travaux menés durant ces deux journées. Cette synthèse sera ensuite diffusée aux personnels. Le Ministère, la DGER disposent désormais d'un état des lieux clair et de propositions ambitieuses.

Madame la Ministre, Monsieur le DGER, que ce soit pour la centaine de collègues présent·es lors de ces journées techniques et tout particulièrement investi·es dans l'inclusion, pour tous·tes les collègues des établissements ou

**encore pour les élèves de nos établissements ... NE NOUS DÉCEVEZ
PAS !**